

La Madrague, le 9 avril 2002

Compte-rendu de réunion

Objet : Réunion mensuelle du CIQ Madrague de Gignac
Date et Lieu : Samedi 6 Avril 2002 à 11h00, au siège du C.I.Q.

Participants : **Membres du Conseil d'Administration**

Jean BRIGNOLE
Bernard CHAPPE
Bruno MARSEROU (partiellement)
Bernard PICHARD
Robert SERRES
Pierre VIGNAUX

Membres de l'Association

M. et Mme ATTANASIO
Ghislain BOSQUETTE
Paul CAIRE
Léo CAMPO
Hélène CHAPPE-BORDES
Jocelyne SERRES

1 – Courriers envoyés

Le Président procède à la lecture des courriers envoyés par le CIQ au cours du mois de mars 2002.

- a) **Lettre envoyée le 8 mars 2002 à la Gendarmerie de Carry et à la Sous-Préfecture d'Istres** (Problèmes de sécurité à la Madrague de Gignac): attention portée sur quelques actes perpétrés à la Madrague de Gignac, qui ont porté atteinte à la sécurité des habitants (dégradations de biens privés, circulation chemin de la Madrague d'un pitbull en liberté sans laisse et sans muselière, nuisances sonores diurnes et nocturnes, chemin de la Madrague).
> Pas de réponse mais la situation s'est améliorée depuis.
- b) **Lettre envoyée le 16 mars 2002 au Directeur de FRANCE TELECOM** (Problèmes sur les lignes téléphoniques de la Madrague de Gignac): mauvaise qualité des communications téléphoniques vocales ou par MODEM, demande de contrôle.
> réponse le 23 mars 2002 : une étude est en cours et un avis sera donné sous 30 jours.
- c) **Lettre envoyée le 16 mars 2002 au Directeur d'EDF-GDF** (Problèmes sur le réseau électrique de la Madrague de Gignac): fréquentes baisses de tension et élagage demandé au droit des lignes.
> réponse le 23 mars 2002 :
 - un élagage sera fait avant la période estivale,
 - les problèmes de baisse de tension seront réglés à l'automne.Par ailleurs, Noëlle MAUNIER (adjointe au littoral), va faire une demande pour enterrer les lignes EDF (démarche globale sur toute la commune).
- d) Demande d'autorisation et envoi d'invitations pour la moulade du 24 mars 2002.
- e) Lettre au Préfet pour modification du Conseil d'Administration (démission d'un membre)

2 – Courriers reçus

Le Président procède à la lecture des courriers reçus par le CIQ au cours du mois de mars 2002.

- a) Invitation de M. VAUZELLE (SNCF).
- b) Invitation de la Mairie d'Ensues pour visiter l'exposition sur la calligraphie.
- c) Invitation pour participer au défit "PAIO" (emploi de personnel).
- d) Lettre de démission du secrétaire adjoint (Lucie MANARDO) datée du 9 mars 2002.
- e) Lettre de la mairie reçue le 19 mars donnant la liste des rues classées dans la voirie communale (délibération du Conseil Municipal du 30 août 2000).
- f) Compte-rendu de la réunion du 7 mars du Comité Consultatif Environnement : exposé des projets 2002 (chemin forestier de Méjean, débroussaillage ...). Toutes les demandes à transmettre à la Communauté Urbaine de Marseille sont centralisées par M. REYNIER.
- g) Courrier de la mairie du 25 mars nous invitant à l'opération de plantation de 350 arbres à Méjean, le 13 avril. Toutes les initiatives pour préserver le patrimoine commun seront encouragées. **A ce sujet, un projet d'aménagement de la Madrague de Gignac est à monter par le CIQ.**
- h) Courrier de la mairie du 5 avril : fête de la musique du 21 juin 2002. Une participation des CIQ est demandée pour animer leur quartier lors de cet événement. Une réunion est prévue en mairie le 16 avril à 20h30.

3 – Réunions/Visites

- a) **Réunion en mairie, le 9 mars 2002** : le CIQ a été reçu par Monsieur le maire et Madame Noëlle MAUNIER, pour faire le point sur les travaux et réfections à réaliser à la Madrague de Gignac. Chaque demande a été enregistrée avec un numéro et pourra ainsi être suivie plus facilement. Un nouveau rendez-vous est prévu fin mai. Le compte-rendu complet est consultable sur demande.
- b) **Réunion à la Société Nautique de la Redonne** le 16 mars 2002 (préparation de la fêtes des calanques des 1, 2, 3 et 4 août 2002). En plus de l'encadrement de ces quatre journées, le CIQ Madrague de Gignac aura en charge l'organisation d'un concours de boules (Maurice BORSA) et la séance de cinéma sur le port, le vendredi soir. Par ailleurs, en juin/juillet, il sera demandé aux enfants de la Madrague de préparer un spectacle qui sera présenté le dimanche 4 août, avant la boum. Une autre suggestion de William DAIAN (Association Redonne Jeunesse) est de demander aux enfants de préparer un reportage sur le thème "histoire des calanques" (enquête auprès des anciens).
- c) **Visite annuelle des calanques** de la Madrague de Gignac, des Figuières, de petit et grand Méjean, de la Redonne, le 22 mars, par les représentants des Conseils Général et Régional. En ce qui concerne la Madrague de Gignac, voici le résumé de l'intervention du Président du CIQ :
- "La sécurité des personnes et des biens étant l'une des préoccupations essentielles de notre C.I.Q., je voudrais profiter de cette visite pour demander une subvention auprès du Conseil Général pour créer un local incendie digne de ce nom, sur l'aire de retournement. Deuxièmement, le débroussaillage du chemin départemental N°48^e, peut-il être fait avant cet été? La loi prévoit une zone de 15 mètres de part et d'autre de la route. Troisièmement, l'abri voyageur de la gare SNCF de la Redonne n'a toujours pas été rénové. Enfin, serait-il possible de demander à la SNCF de restaurer les abords de certains chemins qui ont été élagués sauvagement?"*
- Réponse de Monsieur BURRONI (Député de la 12^{ème} circonscription des Bouches du Rhône et Conseiller Régional): *"En tant que Président du Comité de ligne, je peux vous dire qu'un contrat plan a été signé et que l'engagement est pris. Le problème c'est le délai de mise en oeuvre! En ce qui concerne le débroussaillage, il faudrait voir s'il peut s'inscrire dans le cadre du PIDAF Côte Bleue, qui est un programme pluriannuel (dix ans). La Région ne peut plus acheter du matériel incendie."*
- Réponse de Monsieur Jean-David CIOT (Directeur de Cabinet d'Henri d'ATTILIO) : *"Le Conseil Général ne finance pas non plus le matériel incendie. Il faut que le C.I.Q. monte un dossier de demande de subvention. Mais les chances de l'obtenir demeurent très faibles."*
- d) **Réunion au Conseil régional**, le 5 avril 2002, avec Catherine BALGUERIE-BAIS (collaboratrice de Vincent BURRONI). Pour le local incendie, sur l'aire de retournement, il est possible d'obtenir une subvention de 50% du coût des travaux. La mairie pouvant en financer 30%, cela laisse un auto-financement de 20%. Pour le matériel informatique, la région peut fournir une subvention de 30%.

4 – Finances

- a) L'Association Redonne jeunesse, a réglé la facture des fêtes des calanques 2001.
- b) Résultats de la Moulade du 24 mars 2002 : 80 adultes et 11 enfants, ce qui donne un bénéfice de 248,61€ (1630,77 F)

5 – Actions futures

- a) **Préparation du repas à thème** du dimanche 5 mai 2002. Il s'agira cette année d'un taureau gardian, précédé d'un flan d'aubergine et suivi du fromage et du dessert. Le prix est fixé à 12€ par adulte et 4€ par enfant. Il convient de rédiger les lettres de demande d'autorisation et d'invitation et les affiches d'information.
- b) **Le "Petit calanquais"**. Nous avons été sollicité par les CIQ de Méjean et de la Redonne pour insérer un encart "échos des calanques" dans notre journal d'information. Les membres du CIQ madrague de Gignac sont d'accord à condition que:
 - ↳ Les CIQ Redonne et Méjean financent les exemplaires diffusés dans ces deux calanques et en assurent la distribution,
 - ↳ Les articles fournis par ces deux CIQ soient rédigés sur un support informatique,
 - ↳ Le Comité de lecture de la Madrague de Gignac se réserve le droit de refuser des articles présentés dans ces échos.

6 – Questions diverses

Dans le cadre de l'aménagement de la gare, ne serait-il pas envisageable de prévoir un chemin piétonnier, le long de la voie de chemin de fer?

Réponse : théoriquement cette liaison entre le bout de l'impasse des Mimosas et les quais de la gare est une propriété privée et le passage n'est pas autorisé par la SNCF. Cependant la question sera posée auprès des autorités compétentes.

Le Secrétaire

Le Président

B. CHAPPE

J. BRIGNOLE